



de l'école au supérieur

► Communiqué de presse

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC\_national

## GESTION DES PERSONNELS : STOP AU N'IMPORTE QUOI

Le **SNALC**, représentatif dans le premier et le second degrés, dénonce une gestion de plus en plus calamiteuse de cette fin d'année scolaire en ce qui concerne les personnels de l'Éducation nationale.

Alors même que, depuis le début, le **SNALC** avait appelé à élargir l'accueil instauré pendant le confinement sur des critères clairs, qui pouvaient réellement répondre aux impératifs économiques et sociaux, la « réouverture » retenue, adossée au volontariat des familles, entraîne une fin d'année chaotique et toxique.

Ainsi, les consignes envoyées sont régulièrement entachées de flou, quand elle ne se contredisent pas ou ne changent pas du jour au lendemain. Et ce malgré les remontées précises et régulières du **SNALC** et des autres organisations syndicales représentatives. Qui en pâtit ? Les personnels de l'Éducation nationale, qu'on accuse de ne pas être suffisamment engagés et de renâcler.

Derniers exemples en date : alors que le décret réglementaire interdit l'accueil des usagers dans les lycées de zone orange sauf pour des entretiens individuels, la circulaire (datée du 3 juin pour une réouverture devant se faire à partir du... 2 juin) indique que l'on peut accueillir les élèves pour « *du travail en petit groupe* ». Et que dire de la gestion calamiteuse du volontariat des enseignants souhaitant garder leurs enfants ? L'assurance est donnée par le ministère aux syndicats représentatifs qu'ils peuvent continuer à le faire et qu'ils assureront la continuité pédagogique à distance pour la majorité d'élèves qui ne sont pas présents dans les écoles et établissements. Le ministère « oublie » de l'écrire dans sa circulaire, mais l'inscrit noir sur blanc dans sa foire aux questions avant-hier. Et voici qu'aujourd'hui, par une mise à jour de ce document, tout cela est désormais soumis à « *nécessité de service* ». Autant dire que c'est le bon vouloir local, et qu'on vient donc de trahir l'engagement pris devant les syndicats représentatifs.

Le **SNALC** rappelle que les agents ne sont pas responsables du protocole sanitaire et de ses contraintes. Il rappelle aussi que la majorité des élèves demeure à distance, et pas uniquement faute de place dans les écoles et les établissements. Ces élèves, il faut continuer de s'en occuper. Il rappelle enfin que les chefs d'établissement, les directeurs d'école, les équipes administratives et de vie scolaire ne vont pas s'amuser à reprendre chaque semaine, voire chaque jour, les modalités d'accueil des élèves dans les écoles, collèges et lycées, au gré de telle modification des consignes ou de telle annonce médiatique. Ils sont à bout.

Le **SNALC** ne nie pas que la gestion de la crise est complexe, et n'oublie pas que certains dossiers (comme celui des examens) ont été traités de façon sérieuse et dans un dialogue social de qualité. Mais il demande solennellement qu'on arrête de maltraiter les personnels.

Paris, le 5 juin 2020

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [girardsnalc@yahoo.fr](mailto:girardsnalc@yahoo.fr)

**SNALC. De l'école au supérieur**